



CSE:CDPR

## Ressources Cerro de Pasco annonce la prolongation de ses bons de souscription

**MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA — (le 9 février 2022)** Ressources Cerro de Pasco Inc. (CSE : CDPR) (OTCMKTS : GPPRF) (Francfort : N8HP) (« CDPR » ou la « Société ») annonce qu'elle modifie exceptionnellement les modalités des bons de souscription d'actions ordinaires émis dans le cadre de placements privés complétés entre le 28 février 2020 et le 28 août 2020.

La Société a émis 2 343 500 bons de souscription d'actions ordinaires (les « **Bons de souscription** ») dans le cadre de placements privés de la Société clôturés le 28 février 2020 et le 6 mars 2020. Chacun de ces Bons de souscription permet à son détenteur d'acheter une action ordinaire de la Société à un prix d'exercice de 0,65 \$ pour une période de deux ans.

La Société a également émis 10 184 588 bons de souscription d'actions ordinaires (les « **Autres Bons de souscription** ») dans le cadre de placements privés de la société clôturés les 15 juin 2020, 16 juin 2020, 2 juillet 2020, 21 août 2020 et 28 août 2020. Chacun de ces Autres bons de souscription permet à son détenteur d'acheter une action ordinaire de la Société à un prix d'exercice de 0,50 \$ pour une période de deux ans.

Aucun des Bons de souscription et Autres bons de souscription n'a été exercé à ce jour.

La Société a l'intention de reporter l'échéance des Bons de souscription et des Autres bons de souscription jusqu'au 28 février 2023 et de réduire le prix d'exercice des Bons de souscription, à l'exception de 53 150 Bons de souscription détenus par des initiés de la Société, de 0,65 \$ à 0,50 \$, toutes les autres modalités des Bons de souscription et des Autres bons de souscription demeurant les mêmes.

Une partie des Bons de souscription est détenue par des parties qui sont considérées comme des « personnes apparentées » à la Société. Par conséquent, la modification des bons de souscription constitue une « opération avec une personne apparentée » en vertu du *Règlement 61-101 sur la protection des actionnaires minoritaires lors d'opérations particulières* (« Règlement 61-101 »). Toutefois, les exemptions des exigences d'évaluation formelle et d'approbation des porteurs minoritaires prévues par le Règlement 61-101 peuvent être invoquées puisque la juste valeur marchande de ces Bons de souscription ne dépasse pas 25 % de la capitalisation boursière de la Société. Une déclaration de changement important concernant cette transaction entre personnes apparentées sera déposée par la société.

### À propos de Ressources Cerro de Pasco

Ressources Cerro de Pasco est une société de gestion des ressources, fondée en 2012 dans le but initial de développer la concession minière El Metalurgista comprenant des résidus et des stocks de minéraux extraits de la mine à ciel ouvert de Cerro de Pasco, dans le centre du Pérou. La force stratégique de la Société réside dans la grande expérience de notre équipe et dans notre connaissance des opportunités et des défis de Cerro De Pasco et dans ses environs. La Société est fondée sur des objectifs précis, afin d'engendrer une durabilité économique à long terme et des bénéfices pour la population locale, d'un point de vue économique, social et sanitaire. L'approche de l'entreprise à El Metalurgista implique le

retraitement et l'assainissement environnemental des déchets miniers et la création de nombreuses opportunités dans une économie circulaire.

### **Renseignements**

Guy Goulet, chef de la direction

Téléphone : +1-579-476-7000

Portable : +1-514-294-7000

[ggoulet@pascoresources.com](mailto:ggoulet@pascoresources.com)

### **Énoncés prospectifs et exclusion de responsabilité**

Certaines informations contenues dans le présent document peuvent constituer une « information prospective » ou des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières. En général, les informations prospectives peuvent être identifiées par des mots comme « pro forma », « planifie », « s'attend », « peut », « devrait », « pourrait », « pourra », « budget », « prévu », « estime », « prévoit », « a l'intention », « anticipe », « croit », ou des variations de ces mots ou phrases, y compris les variations négatives, qui font référence à certaines mesures, certains événements ou certains résultats qui peuvent être prises, se produire ou être réalisés. De tels énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient considérablement différents de ceux qui sont exprimés ou qui sont implicites dans ces énoncés prospectifs ou ces informations prospectives. De tels facteurs comprennent, entre autres, les risques liés à l'exploration, à la mise en valeur et aux activités minières; l'incidence d'événements macroéconomiques ainsi que l'impact de la pandémie de COVID-19; et tout effet défavorable important sur les activités, les propriétés et les actifs de la Société. Rien ne garantit que ces énoncés se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux anticipés dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs et aux informations prospectives. La Société ne mettra pas à jour les énoncés prospectifs ni les informations prospectives inclus aux présentes, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables ne l'exigent.